

30 janvier 2007

07.109

**Motion Pierre Bonhôte****Pour une entreprise cantonale de transports publics**

Une réalisation rapide du TRANSRUN figure parmi les priorités du Conseil d'Etat, qui entend déposer cet automne auprès de la Confédération un projet d'agglomération fondant une demande de contribution au sens de loi fédérale sur le fonds d'infrastructures, du 6 octobre 2006.

Tant la constitution du réseau urbain neuchâtelois que la réalisation à venir du TRANSRUN militent en faveur de la création d'une entreprise de transports publics cantonale unique. La réunion des deux compagnies de transports régionales constituerait une contribution au resserrement des liens cantonaux et à la construction du RUN. Une compagnie cantonale unique serait en outre bien mieux à même que les deux entreprises actuelles de mener à bien, en collaboration avec les CFF, la construction et l'exploitation du TRANSRUN.

Le Conseil d'Etat est donc invité à œuvrer à la fusion rapide des TN et des TRN.

**L'urgence est demandée.**

*Cosignataires:* D. Schürch, S. Vuilleumier, O. Duvoisin, C. Bertschi, N. Fellrath, T. Huguenin-Elie, C. Mermet, C. Borel, D. Reinhard, M.-C. Jeanprêtre-Pittet, M. Bise, J.-M. Gaberell, M. Maire-Hefti, M. Castioni, P.-L. Denis, B. Nussbaumer, P. Egger, E. Flury, A. Fischli, F. Montandon, Pierrette Erard, S. Müller Devaud, L. Renzo, J.-C. Berger, K. Coassin, M. Giovannini et L. Adrien.